

# Entreprises du Numérique Libre

## Positions, Analyses, Demandes

Une enquête du CNLL – avril 2014

Le contenu de ce document est mis a disposition selon les termes de [la licence Creative Commons Attribution 3.0 France](#)



## Le CNLL

Le Conseil National du Logiciel Libre est l'instance représentative, au niveau national, des associations et groupements d'entreprises du logiciel libre en France.

Il a vu le jour en 2010, lorsque les associations régionales d'entreprises du logiciel libre ont choisi de mettre en place une représentation nationale.

Le CNLL représente 13 associations et groupements, et par leur intermédiaire plus de 400 entreprises françaises spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre.

Le CNLL a pour missions:

- De représenter l'écosystème du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes.
- D'aider, grâce aux échanges de bonnes pratiques, au développement des organisations régionales qui le composent, et qui sont elles-mêmes des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.
- D'assurer une visibilité plus importante de l'ensemble de l'écosystème, de son offre de logiciels et de services, de ses atouts spécifiques et de ses besoins, notamment en termes d'emploi et de formation.
- De permettre à l'ensemble des acteurs de la filière de se reconnaître en son sein, d'échanger et de travailler ensemble dans une volonté partagée de synergies et de création de valeur.
- De soutenir les principales manifestations nationales consacrées au logiciel libre: Solutions Linux, RMLL, OWF.
- De relayer, au niveau national, les actions et la communication de ses membres, les associations régionales d'entreprises du logiciel libre.
- De représenter la filière à l'international, en étant l'interlocuteur des organisations du libre d'autres pays, afin de mettre en place également des actions communes au niveau européen.

## L'enquête 2014

**13**

**associations  
et clusters  
du Libre en  
France**

Nous présentons ici les résultats et analyse issues d'une enquête menée par le CNLL auprès des Entreprises du Numérique Libre (ENL<sup>1</sup>).

L'enquête, élaborée par les membres du bureau du CNLL, a été relayée aux entreprises membres par chacune des 13 grandes associations régionales constituant le CNLL. Le Syntec Numérique a également relayé le questionnaire auprès de ses membres concernés.

Le questionnaire s'adressait exclusivement aux entreprises réalisant plus de 50% de leur activité en relation directe avec le Logiciel Libre et/ou l'Open Source.

**139**

**entreprises  
s'expriment**

Un total de 139 entreprises ont répondu, le plus souvent par la voix de leur dirigeant. Ce sont des entreprises de toutes tailles, et couvrant les différents domaines et typologies d'activité liés au Logiciel Libre. Nous avons donc un taux de couverture exceptionnellement élevé, puisque l'on estime que les acteurs spécialisés du Logiciel Libre en France forment environ 300 entreprises, représentant de l'ordre de 3000 emplois. Rappelons qu'ils sont les catalyseurs et les éclaireurs d'une industrie du Logiciel Libre qui dans son ensemble pèse environ 30 000 emplois et un chiffre d'affaire évalué de près de 2.5 milliards d'euros<sup>2</sup>.

**Un secteur qui pèse  
30 000  
emplois**

<sup>1</sup> <http://www.cnll.fr/news/les-ssll-deviennent-enl/>

<sup>2</sup> étude Pierre Audouin Consultants réalisée en 2012

## En synthèse

L'enquête conduite par le CNLL en 2013 visait à mieux connaître les Entreprises du Logiciel Libre, leurs métiers, leurs domaines d'activité, leurs clients et les dynamiques de croissance.

Notre enquête 2014 a choisi un axe différent: identifier les positions, les analyses et les demandes de ces entrepreneurs qui ont choisi l'économie du Logiciel Libre.

Une première chose qui apparaît de manière très sensible, à la lecture des résultats de notre enquête, c'est la grande homogénéité des points de vue: sur de nombreuses questions, les réponses sont à plus de 70% dans le même sens. Ceci, malgré la grande diversité des entreprises, représentant à la fois tous les métiers, toutes les tailles, et toutes les régions de France. Les entrepreneurs du Libre partagent des croyances fortes, sont sensibles aux mêmes causes, qui sont les causes portées par le CNLL et l'ensemble de ses membres.

Ils sont farouchement hostiles aux brevets logiciels.

Ils voient de nouveaux terrains de conquête pour le logiciel libre dans les années à venir, avec en premier lieu le « Big Data », le domaine de l'Infrastructure et la Sécurité, mais aussi celui de l'informatique de gestion.

Ils jugent que la faiblesse du marketing et la méconnaissance des offres sont le plus grands des freins à l'adoption de solutions libres et open source.

Ils sont unanimes à réclamer une plus grande place pour le logiciel libre dans l'éducation, que ce soit comme objet d'enseignement ou comme outil.

Ils sont nombreux à penser que le lobbying des éditeurs propriétaires a un impact sensible sur nos politiques.

Enfin, ils ne semblent pas avoir été très surpris des révélations de Edward Snowden, pensent que le Logiciel Libre pourra seul redonner confiance dans le logiciel, mais semblent douter aussi de la prise de conscience de tous.

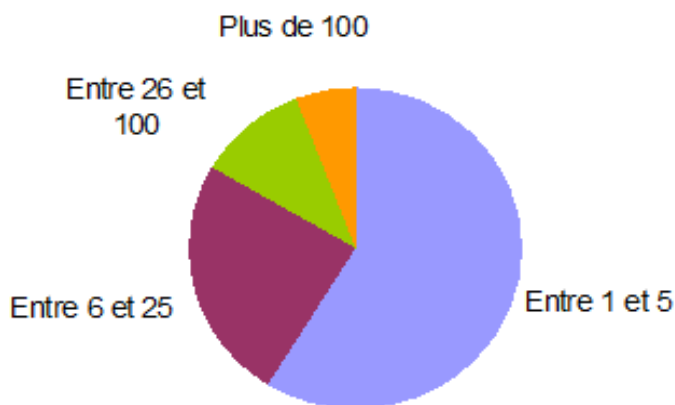
Patrice Bertrand

Porte parole du CNLL

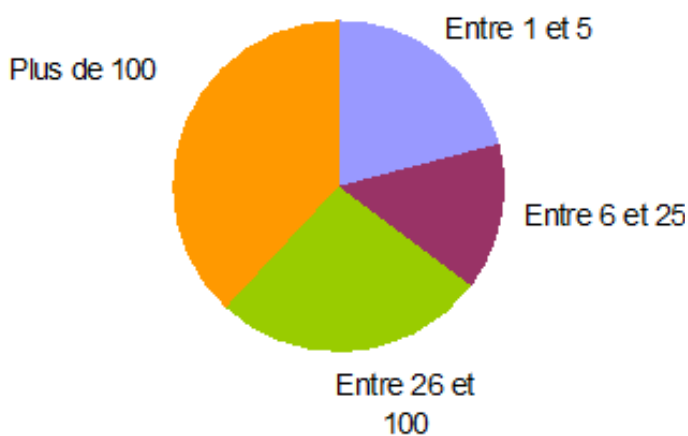
## Qui sont-elles ?

### Quelles activités exercent-elles ?

On le sait, les Entreprises du Logiciel Libre sont en majorité de petite taille. Notre enquête de 2013 indiquait une taille médiane de 5 salariés, une taille moyenne de 10. Celle-ci donne sensiblement les mêmes grandeurs.



Ainsi, 59 % des répondants représentaient des entreprises de 5 salariés ou moins ; 24 % des entreprises ayant entre 6 et 25 salariés, 11 % des entreprises comptant de 26 à 100 salariés, et 6 % des entreprises de plus de 100 salariés.



On peut transposer cette répartition, et obtenir – en prenant le point milieu de chaque tranche – une répartition des salariés eux-mêmes, ci-contre.

**Développement  
51%**

Nous avons demandé à ces chefs d'entreprise dans quels domaines d'activité ils réalisaient au moins 30 % de leur activité.

La moitié d'entre elles ont une activité significative de développement, qu'il s'agisse d'élaboration de Logiciels Libres ou de développement lié à sa mise en œuvre dans le cadre de projets.

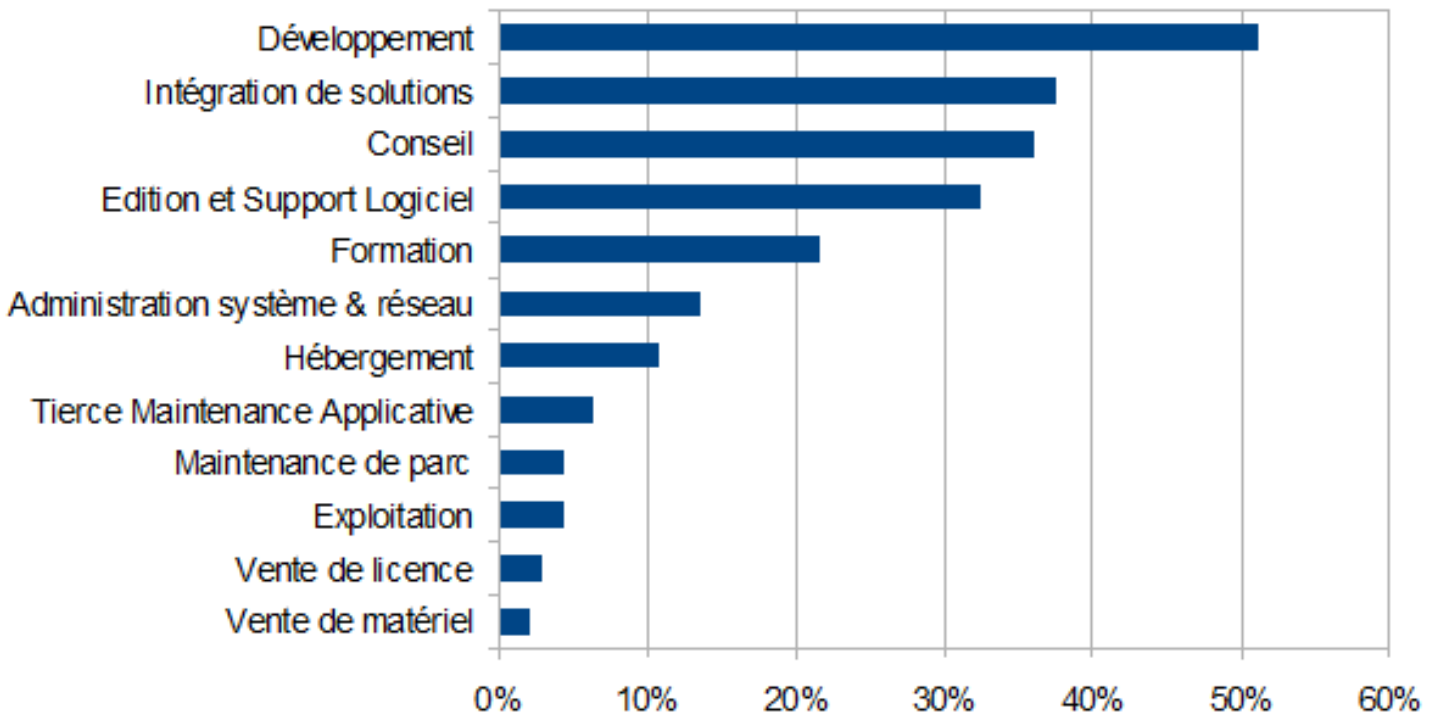
**Intégration  
conseil  
37%**

37% sont, pour une large part au moins, intégrateurs de solutions open source, c'est à dire qu'ils déploient des produits sélectionnés pour le compte de leurs clients, et ils sont 36% à avoir une importante activité de conseil.

**Édition  
32%**

L'autre métier essentiel du Logiciel Libre est celui d'éditeur, portant la création, l'enrichissement d'un logiciel dont il tire un revenu, le plus souvent au travers du support. Ils sont 32% à avoir indiqué que cette activité était une part importante de leur business.

Bien souvent, les ENL pratiquent différents métiers conjointement, mais elles sont moins nombreuses à avoir un cœur d'activité lié à la formation (22%), à l'administration système (14%), ou à l'hébergement (11%).



## Juridique

Le juridique tient une place importante dans le logiciel libre. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce que les licences sont une des caractéristiques essentielles du logiciel libre et open source. Ensuite parce que c'est un sujet mal maîtrisé de certains, y compris décideurs informatiques, et donc un sujet qui a été l'objet d'un peu de désinformation visant à créer un sentiment d'insécurité.

**74%**  
**maitrisent**  
**le "juridique"**

Bien sûr, les professionnels du logiciel libre s'attachent à bien maîtriser les points juridiques essentiels, de manière à pouvoir conseiller leurs clients, et conduire leurs activités dans un cadre parfaitement sécurisé. 74 % des dirigeants d'entreprises interrogés estiment avoir une bonne connaissance de ces sujets. Il faut noter toutefois que seuls 16 % d'entre eux déploient des formations spécifiques sur ce sujet pour leurs collaborateurs.

**83%**  
**opposés aux**  
**brevets**  
**logiciels**

Les brevets logiciels constituent un problème critique pour l'ensemble des professionnels de l'informatique, au delà même du logiciel libre. Le CNLL s'est exprimé à de nombreuses reprises sur ces sujets, s'efforçant d'expliquer pourquoi les brevets ne peuvent pas s'appliquer au développement logiciel, où la propriété intellectuelle est déjà bien protégée par le droit d'auteur. Les brevets logiciels sont aujourd'hui au service de deux types d'acteurs : d'une part une poignée de géants du logiciel qui s'en servent pour dissuader les nouveaux entrants, d'autre part des « patent trolls », qui n'ont d'autre activité que de soutirer de l'argent aux petites entreprises. 83 % des entrepreneurs du Logiciel Libre estiment que l'introduction des brevets logiciels en Europe auraient un impact négatif sur l'innovation.

Des outils permettent d'auditer de manière automatisée un patrimoine logiciel afin d'analyser les composants open source intégrés, et leurs conditions de licence. Ils peuvent être utilisés dans le cadre du déploiement d'une politique open source, et sont indissociables d'une politique de formation interne à destination des développeurs et chefs de projets. Ces outils d'audit et de recensement sont surtout déployés par de grands industriels qui intègrent du logiciel open source embarqué. C'est sans doute pourquoi seuls 12 % des entreprises interrogées en ont fait usage.

## Domaines d'avenir pour le Logiciel Libre

Au cours des deux dernières décennies, le Logiciel Libre et Open Source a gagné un nombre croissant de domaines. Souvent en position de challenger dans ses débuts, les Logiciels Libres montent rapidement en puissance dans l'informatique d'entreprise, où leur dynamique de développement rapide, leur robustesse et leur exceptionnel rapport qualité / coût, en font un choix de plus en plus rationnel.

Le Logiciel Libre est déjà en position dominante dans un grand nombre de domaines, tels que les systèmes d'exploitation et les outils d'infrastructure des datacenters, ou encore la gestion de contenus. Mais ce qui est particulièrement important à noter, c'est la force du Logiciel Libre dans les domaines jeunes, dans les domaines où l'informatique se transforme le plus et le plus rapidement. On pense typiquement au Big Data, la gestion des données à une échelle qui requiert des outils nouveaux.

**47%**

le « **Big Data** »

C'est justement le domaine des Bases de données et le Big Data qui vient en tête des domaines que les dirigeants interrogés estiment, à 47%, les plus prometteurs pour le Logiciel Libre. On sait que, d'ores et déjà, les outils de Big Data, bases NoSql ou solutions de traitement distribué de type Hadoop, sont majoritairement des logiciels open source.

**45%**

**l'infrastructure**

C'est également sans surprise que le domaine de l'Infrastructure arrive en seconde position, avec 45% des réponses. Un domaine où le Logiciel Libre règne en maître depuis le début des années 2000, lorsque tous les nouveaux géants de l'Internet ont construit leurs infrastructures en s'appuyant sur des piles et des composants open source, dont ils ont stimulé et souvent alimenté l'essor. Par exemple, le projet Openstack s'imposent actuellement dans le monde du cloud computing

**36%**

**la sécurité**

Un sujet qui est revenu au centre des préoccupations ces dernières années, à la fois du fait de la multiplication des piratages majeurs, y compris d'entreprises expertes, c'est celui de la sécurité. Il est plus encore dans l'actualité depuis un an, après les révélations de Edward Snowden sur les activités d'espionnage de la NSA. Les entreprises doivent désormais se protéger non seulement des pirates, mais également des services de sécurité, qui peuvent mettre à leur service les grands éditeurs de logiciels propriétaires. Devant ces défis nouveaux, le Logiciel Libre apparaît comme la seule voie fiable et



auditable. Il n'est donc pas surprenant que 36% des dirigeants interrogés le placent en tête des domaines d'avenir.

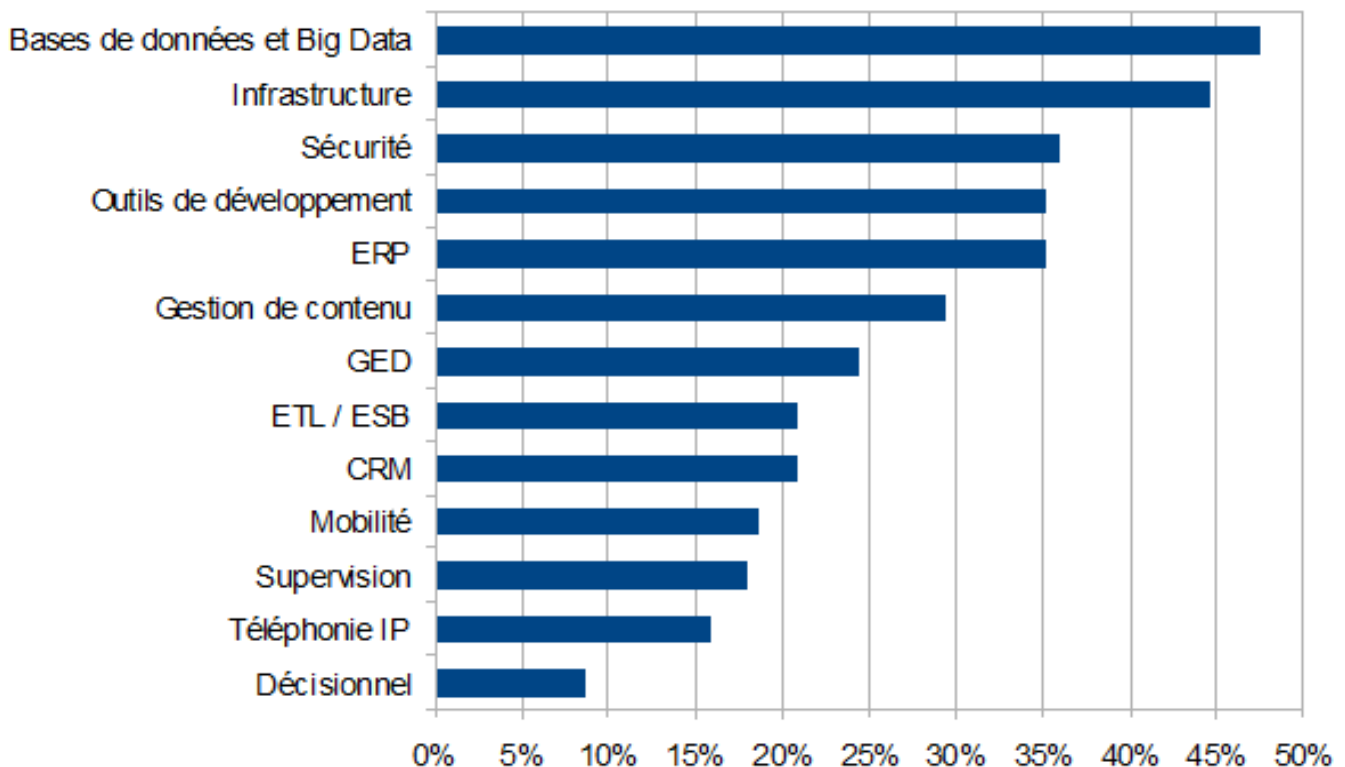
**35%**  
**le développement**

Parmi les autres domaines cités celui des outils de développement (35%) est aussi une place forte historique du Logiciel Libre, et ces dernières années ont vu la montée en puissance des langages nouveaux qui sont open source, ainsi que des frameworks, où l'open source est dominant.

**35%**  
**l'informatique de gestion**

Plus surprenant, le domaine des ERP, ou Progiciels de Gestion Intégrés, arrive dans le peloton de tête (35%). Les solutions Libres sont désormais complètes et robustes, et commencent à séduire des entreprises de plus en plus grandes.

Enfin, citons aussi la Gestion de Contenus (CMS), où l'open source règne depuis une dizaine d'année déjà, et la Gestion Electronique de Documents, où les solutions Libres continuent de monter en puissance.



Il faut souligner que les différents domaines cités ne représentent pas des marchés comparables en volume. Ainsi, certains domaines sont moins cités non parce qu'ils sont moins prometteurs, mais simplement parce qu'ils sont, aujourd'hui, le cœur d'activité d'un moins grand nombre d'entreprises.

## Les freins à l'adoption du Logiciel Libre

La progression du Logiciel Libre, particulièrement en entreprise, est manifeste, continue et rapide. Pour autant, il reste des freins importants qu'il est nécessaire d'identifier.

**68%**

**le marketing !**

Le premier sujet cité, à 68%, est celui du marketing, où les Logiciels Libres ont des moyens souvent très limités. Qu'il s'agisse de publicité, de présence dans des salons, et même de sponsoring, le logiciel open source est très peu représenté. Dans certains cas, il parvient à compenser ces moyens financiers limités par un bouche à oreille puissant, appuyé sur les communautés et les réseaux sociaux. Mais beaucoup de grandes DSI ne jurent encore que par les rapports de quelques cabinets d'études, où seuls les éditeurs les plus riches peuvent figurer.

**65%**

**manque de  
connaissance**

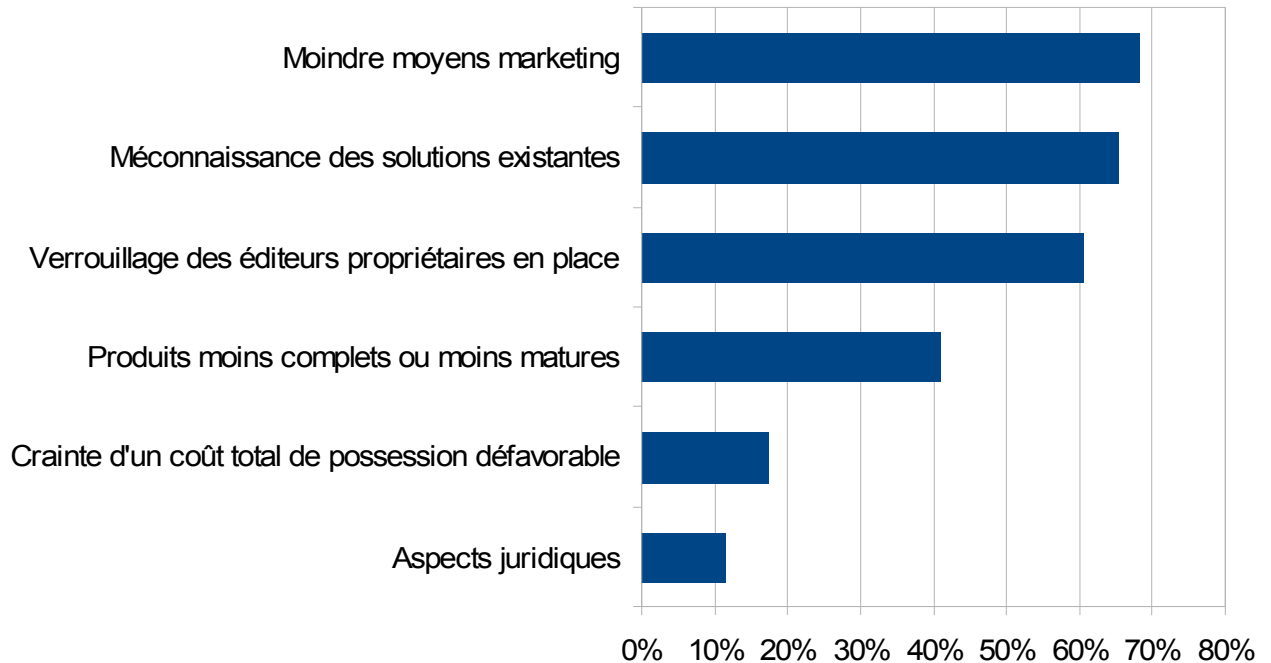
La seconde cause citée, liée à la première, est le manque de connaissance des solutions existantes. Dans de nombreux domaines, des entreprises déploient des logiciels propriétaires coûteux, alors qu'il existe une solution Libre équivalente, qui n'a pas même été considérée.

**60%**

**les verrous  
posés par les  
éditeurs  
propriétaires**

Le verrouillage de certains marchés par des éditeurs propriétaires est cité ensuite, à 60%. Que ce soit au moyen de conditions commerciales pernicieuses, de non respect des standards, de formats de documents non ouverts, ou de globalisation des contrats, les armes sont nombreuses pour empêcher les entreprises de considérer des alternatives.

Enfin, ils sont 41% à dire que les produits open source sont parfois moins complets ou moins matures, ce qui dans certains domaines est avéré. La crainte d'un coût total de possession défavorable (17%) ou de questions juridiques (12%), sont jugés être en revanche d'un impact limité.



## Enseignement

Les entrepreneurs du Libre sont unanimes sur la plupart des sujets d'éducation: ils estiment que le Logiciel Libre n'est pas suffisamment présent, que ce soit dans les cursus eux-mêmes, ou en matière d'outils. Ils ne sont que 11% à juger que le Logiciel Libre tient une place appropriée dans l'enseignement.

**inciter à  
contribuer:**

**98%**

Ils sont 98% à estimer que les filières informatiques devraient inciter leurs étudiants à contribuer à des projets Libres. Quelle meilleure manière de se confronter aux sujets les plus en pointe de l'informatique, que de s'investir sur ces projets, dont beaucoup sont déjà devenus des standards. Les étudiants y apprendraient les méthodes de développement collaboratif modernes, feraient reconnaître leurs talents, et aideraient à bâtir le socle de l'informatique de demain.

**97%**

**plus d'usages  
du Libre**

Autre consensus majeur, 97% de nos chefs d'entreprises jugent que l'enseignement supérieur doit utiliser des outils et programmes en Logiciel Libre, et le même nombre estime qu'il faut apprendre aux étudiants les méthodes de développement spécifiques au Logiciel Libre. Nous pouvons nous féliciter que ce point ait été pris en compte dans la dernière loi pour l'enseignement supérieur et la recherche<sup>1</sup>.

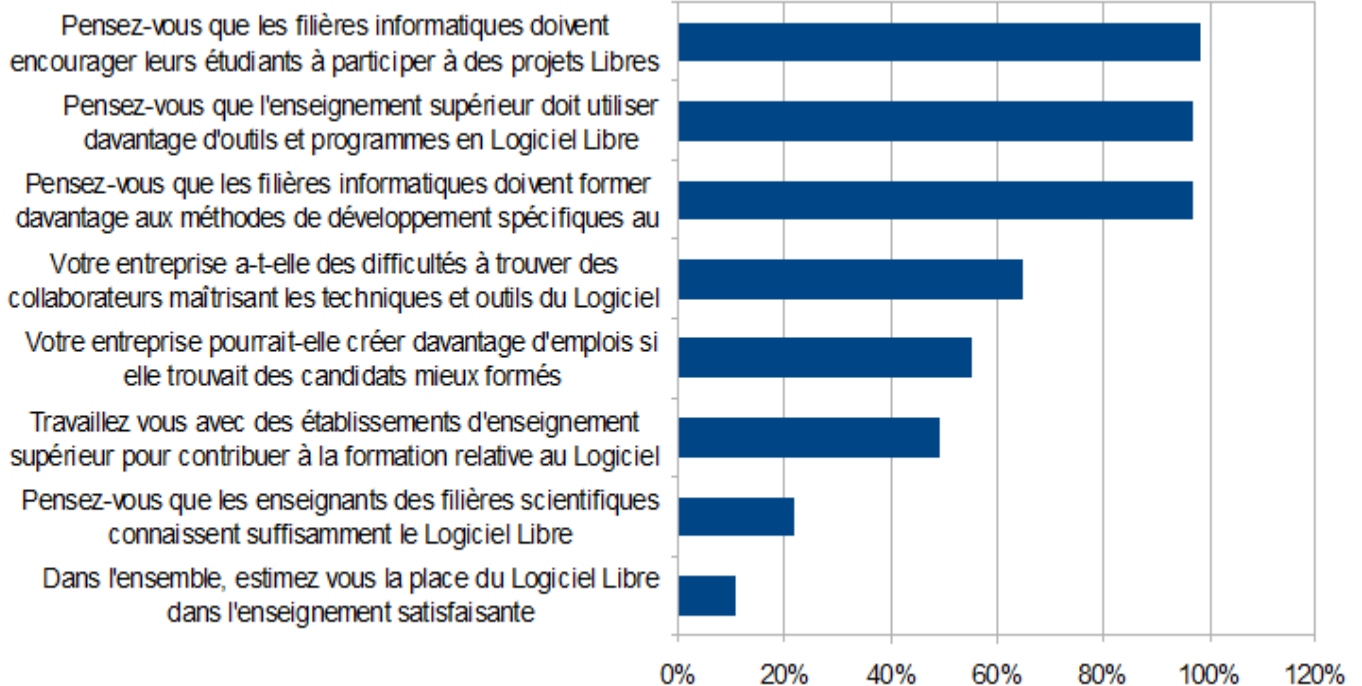
<sup>1</sup> Art. L. 123-4-1. - Le service public de l'enseignement supérieur met à disposition de ses usagers des services et des ressources pédagogiques numériques. Les logiciels libres sont utilisés en priorité

**65%**  
ont des  
difficultés pour  
trouver les  
"bonnes"  
compétences

**49%**  
collaborent  
avec des  
établissements

L'adéquation de l'enseignement aux besoins de la filière est assurément un sujet prioritaire, puisque 65% disent avoir des difficultés à trouver des collaborateurs maîtrisant les techniques et outils du Logiciel Libre. Notre enquête précédente montrait que les entreprises de la filière étaient majoritairement en croissance rapide, et créatrices d'emploi. Il y a donc là un gisement d'emplois qui est bridé par l'inadéquation de l'enseignement: 55% pensent qu'ils seraient en mesure de créer davantage d'emplois si elle trouvait des candidats mieux formés.

Environ la moitié des entreprises travaille déjà avec des établissements d'enseignement supérieur pour contribuer à la formation en matière de Logiciel Libre. Il peut s'agir d'assurer des cours, séminaires ou accompagnement de projets étudiants. En revanche, ils ne sont que 22% à penser que les enseignants des filières scientifiques ont une connaissance suffisante du Logiciel Libre.



## Politique

**96%**

**impact des  
lobbys sur le  
secteur public**

C'est le chiffre le plus élevé de toute notre enquête, un point qui fait une quasi unanimité auprès des entrepreneurs du Logiciel Libre: ils sont 96% à juger que le lobbying des éditeurs de logiciels propriétaires a une influence sensible sur les choix et politiques du gouvernement et du secteur public. On en a eu quelques indications, dans les 12 derniers mois, avec la lutte acharnée menée contre la priorité au Logiciel Libre dans l'éducation, ou bien le recul du gouvernement sur le sujet de la vente liée, où pourtant l'intérêt du consommateur est incontestable.

**87%**

**pour une  
"priorité Libre"  
pour le secteur  
public**

Ils sont 87% à penser qu'il est légitime de donner la priorité au Logiciel Libre dans les moyens déployés pour mettre en œuvre certaines lois. Loin d'une démarche corporatiste, le CNLL s'est battu pour faire comprendre qu'il s'agissait surtout de passer d'un modèle fondé sur la dépendance à un modèle fondé sur la mutualisation, d'un modèle de location à un modèle d'appropriation, d'un modèle de soumission à un modèle de maîtrise.

**61%**

**un gouvernemnt  
plus favorable**

Malgré quelques déceptions, ils sont quand même 61% à estimer que le gouvernement Ayrault a eu dans l'ensemble des positions plus favorables au Logiciel Libre que le précédent. Peut-être que la fameuse "circulaire Ayrault<sup>1</sup>", de septembre 2012, qui incitait l'administration à utiliser plus et mieux le Logiciel Libre, et les formats ouverts a marqué favorablement les esprits, même si seulement 23% des entrepreneurs jugent qu'elle a eu un impact positif notable.

**23%**

**un impact sensible de  
la circulaire Ayrault**

Les entreprises du Libre sont pour beaucoup de petite taille et agissent essentiellement au niveau local. Elles sont 58% à estimer que les collectivités locales de leur région sont plutôt favorables au Logiciel Libre. Effectivement, plusieurs Conseils Régionaux, et de grandes métropoles, ont un engagement volontariste, tant en matière de déploiement de Logiciel Libre que de soutien aux entreprises de leurs région.

**23%**

**de confiance  
dans la  
Commission  
Européenne**

S'il y a une relative confiance vis à vis des pouvoirs publics français, c'est la défiance qui semble de mise concernant la Commission Européenne, dont seuls 23 % estiment qu'elle agit de manière positive. Le Parlement Européen, quant à lui, a souvent voté positivement sur des sujets qui tiennent à cœur aux entreprises du Libre, tels les brevets logiciels, et tout dernièrement, la neutralité du Net.

**81%**

**manque de  
contribution  
du secteur public**

Enfin, ils sont 81 % à penser que les contrats de support de Logiciel Libre qui relèvent de marchés publics n'intègrent pas suffisamment le financement du développement logiciel et des éditeurs qui le portent.

<sup>1</sup> [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/09/cir\\_35837.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/09/cir_35837.pdf)

## Recherche et Développement

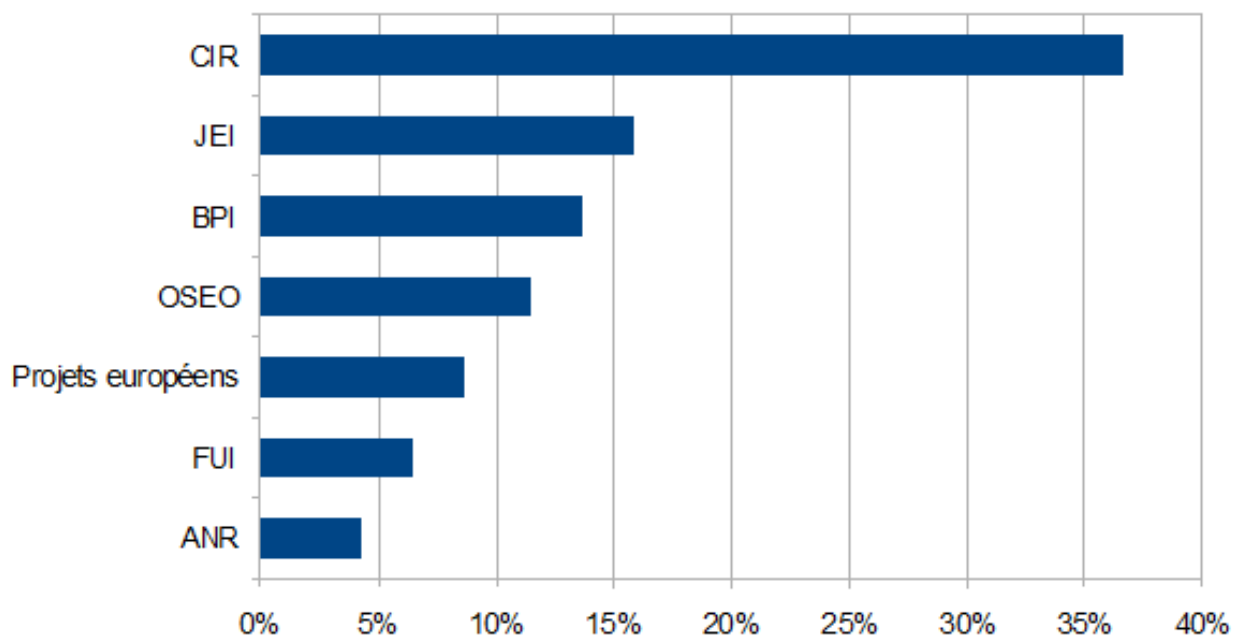
Seules 44% des entreprises de la filière ont bénéficié de l'un des dispositifs de stimulation de la R&D, et l'on note que les plus petites d'entre elles sont bien moins aidées que les plus grandes, puisque seules 30% des entreprises de moins de 10 salariés ont reçu des aides en la matière, tandis que 82% des entreprises de plus de 10 salariés ont bénéficié d'au moins un des dispositifs cités. Il est probable que les plus petites entreprises sont moins bien informées, ou sont rebutées par les démarches administratives associées.

Parmi les dispositifs cités, le CIR est, de loin, celui qui est le plus pratiqué, avec 37% des entreprises qui en ont bénéficié, tandis que 16% ont le statut de Jeune Entreprise Innovante.

**68%**  
**poussent les  
salariés à  
contribuer**

68% des entreprises ont mis en place un dispositif encourageant leurs salariés à contribuer à des projets open source.

Par ailleurs, 40% des entreprises qui utilisent le CIR ont noté un durcissement des conditions de validation en 2013.



## Les impacts des révélations Snowden

C'était il y a bientôt 12 mois, Edward Snowden commençait à dévoiler les pratiques de la NSA, espionnant sans discrimination les communications des citoyens du monde entier à une échelle qui n'était pas imaginée, en dehors des dispositifs de contrôle propres aux écoutes judiciaires. Nous apprenions que l'espionnage allait très au delà de la lutte anti-terroriste, incluant des cibles relevant de la concurrence économique. Et que la NSA pouvait obliger n'importe quelle entreprise américaine à collaborer à ses opérations, que ce soit en donnant accès à ses serveurs, ou en acceptant la mise en place de logiciels espions. Et pire encore, l'agence américaine œuvrait pour faire adopter par les organismes de normalisation des standards comportant des failles. Toute la confiance dans le logiciel était brisée, et le Logiciel Libre, qui seul permet un audit complet des sources, mais plus encore une traçabilité totale des développements, pourra seul la restaurer. On peut aussi penser de façon plus récente à la faille révélée dans la librairie OpenSSL (HeartBleed) et la réactivité de la communauté du Logiciel Libre.

Qu'en pensent les entrepreneurs du Logiciel Libre ?

**Logiciel propriétaire  
corrompu**

**94%**

Ils sont 94% à estimer que certains logiciels propriétaires répandus ont des portes dérobées intégrées sous la contrainte des services d'espionnage. Ils jugeraient sans doute très étonnant que le Ministère de la Défense français ait choisi de confier une immense partie de son informatique à Microsoft dans le cadre d'un grand contrat dit « open bar »<sup>1</sup>.

**82%**

**Le Libre pour  
la sécurité**

Et pourtant, seulement 59 % d'entre eux pensent que les révélations de Edward Snowden vont conduire à une attractivité accrue des logiciels open source. Sans doute perçoivent-ils que la gravité extrême de logiciels corrompus n'est pas encore bien comprise, tant du grand public que de bon nombre de décideurs.

**70%**

**des clients  
sensibles à la  
localisation  
des données**

En revanche, 82 % pensent que l'usage de logiciels de sécurité et de cryptage va se développer davantage, ce qui rejoint les réponses précédentes, situant le domaine de la sécurité comme l'un des plus prometteurs pour l'open source.

Enfin, 70 % de nos Libres Entrepreneurs rapportent que leurs clients sont soucieux de conserver leurs données dans un centre d'hébergement situé en France.

<sup>1</sup> <http://www.april.org/open-bar-microsoftdefense-renouvele-jusquen-2017-quand-des-changements>





## **Commentaires libres : Paroles d'entrepreneurs du Libre**

« La prédominance des logiciels propriétaires mis à disposition gratuitement par les éditeurs aux étudiants et la non remise en cause des choix des logiciels faits par le passé par les enseignants et les responsables de filière amène à une situation où les jeunes diplômés arrivant sur le marché de l'emploi ne connaissent pas d'alternative aux logiciels proposés, et réutilisent ce qu'ils maîtrisent déjà (ce qui est logique en soit), au détriment des alternative libres et open-source.

Certains logiciels open-source sont malgré tout utilisés dans leur scolarité sans même mentionner qu'ils sont open-source, avec les avantages que cela leur procure pour continuer à utiliser les logiciels librement en dehors des cours, de profiter des apports de la communauté du projet, et la possibilité d'étudier et de modifier le logiciel par l'accès à ses sources.

« Nous éditons Pydio, une alternative mature open source à Dropbox et box.com pour les entreprises (à installer sur leurs propres serveurs).

Nous constatons que l'environnement du libre est beaucoup plus compliqué en France qu'à l'étranger, en particulier US ou Allemagne où plus personne n'a encore le réflexe "libre=gratuit" (dans les entreprises au moins). Et d'autant plus compliqué lorsqu'on est éditeur, et pas SSII.

« Le logiciel libre dans l'embarqué est une réalité croissante et d'une importance industrielle certaine.

Je pense que les révélations d'Edward Snowden vont amener une forme de réaction et de contre-réaction parallèle, ayant une influence à la fois positive et négative sur le logiciel libre : l'utilisation ou la production ? Les données personnelles locales ou en ligne ?

« Merci pour l'enquête. Il est sûr que je risque d'avoir du mal à trouver des graphistes par exemple formés aux outils graphiques libres - je travaille avec Inkscape et Gimp exclusivement.

« [Il me semble nécessaire] d'avoir une filière consolidée reconnue par les pouvoirs public

Il manque d'acteurs de taille suffisante, c'est un réel handicap notamment dans les stratégies commerciales grands comptes il faut développer plus de logique de groupement et de mutualisation des moyens

commerciaux et marketing

« Aujourd'hui les éditeurs français de logiciels open source comme dans notre cas ont du mal à convaincre même si les qualités du logiciel sont appréciées. Les clients sont à la recherche de garanties or les éditeurs français ne sont pas aidés pour obtenir le niveau critique de notoriété leur permettant de largement se développer.

« L'accent doit être mis non seulement sur le logiciel libre qui protège l'utilisateur par sa licence, mais aussi sur les données qui doivent rester maîtrisables par l'utilisateur et doivent rester sa propriété.

« Le vrai problème actuellement pour les éditeurs de logiciels libres indépendant est que la plupart des grands comptes publics (villes, ministères, etc...) rémunèrent les intégrateurs, mais ne paient pas de support aux éditeurs des solutions intégrées.

Open Source n'est pas synonyme de gratuit. Tous les éditeurs ne sont pas des fondations comme Mozilla ou Apache. Et si on ne rémunère pas les éditeurs indépendants, ils ne peuvent pas développer et maintenir leur solution.

« Mes clients au Canada ou aux États unis sont plus versés dans le Logiciels libres et dans la possession des outils (Sur la question 'Vos clients sont ils sensibles à héberger leur données en France' : c'est une question primordiale pour les Canadiens : héberger au Canada, et si possible dans sa Région, et si possible dans sa Ville).

Pour les clients Français, c'est plus le coût de possession et l'adaptabilité qui est visée (et bien sur la compétence du prestataire ...).

« Il me paraît nécessaire d'encourager des actions concrètes suite rapport d'inclusion numérique du CNUM, c'est à dire initier les enfants, seniors et surtout "élites" (privées et publiques) aux enjeux du numérique et notamment aux modèles open source qui aujourd'hui débordent le simple cadre du logiciel (open hardware, économie de la contribution et du partage ...) et sont un des vrais sujets à enjeux qui doit être partagé par le plus grand nombre et notamment décideurs ou élites peut importe comment on les appelle.

« L'information sur l'importance de l'utilisation des formats Ouverts n'est pas assez souvent abordée dans ce type d'enquête. Il s'agit pourtant d'une notion fondamentale et qui peut être un axe fort pour sensibiliser Administrations et Entreprises privées sur l'intérêt d'utiliser des logiciels ouverts pour accéder maintenant (et demain) à leurs données.

« Le relèvement du plafond ne nécessitant pas d'appel d'offre pour les collectivités locales et passant de 4000 euros à 15000 euros, signé par le précédent 1er ministre, a fait plus pour les entreprises du libre qui restent majoritairement des TPE que toute autre loi.

« Besoin d'un fort support "marketing" pour sortir de l'image "Bidouille" attachée aux solutions Libres ?

« Mes clients (entreprises privées) n'en ont rien à faire du LL, ce qu'ils veulent est une solution à leur problème. Il est arrivé que le discours LL me fasse perdre des contrats (manque de compréhension des enjeux, des licences, forte envie de payer une licence annuelle : se raccrocher à ce qu'ils connaissent depuis toujours).

Je constate que dans mon entourage professionnel, la plupart des gens n'en ont rien à faire que leurs données soient utilisées (par google par ex.) ou espionnées (chez dropbox ou les produits Office) ou dérobées. Ce qu'ils veulent c'est quelque chose de pratique (pas d'installation), de fun/ludique, de gratuit ou très peu cher et de très connu (la majorité des LL souffre d'un manque d'argent dans la commercialisation et le marketing).

« Les verrouillages restent forts, tant au niveau lobbying qu'au sein des entités. Une discrimination positive serait appréciable. Un des meilleurs moyens de provoquer une tendance lourde serait que l'État adopte une loi similaire à celle adoptée au Venezuela en 2004. La circulaire Ayrault en constitue les prémices.

Dès lors que les administrations auraient l'obligation d'utiliser du libre, cela conduirait d'une part à valoriser le libre et ses acteurs de manière générale (y compris vis-à-vis du privé), et cela assurerait d'autre part un regain d'activité suffisant pour investir sérieusement dans l'amélioration ou la création de logiciel métier open source.

« Je constate que même parmi des gens éduqués, beaucoup ignorent qu'il existe Libre Office, Linux, ... !

« J'avais parlé du besoin criant de disposer d'un "google apps" souverain.

« Le problème de manque de formations initiales ou professionnelles freine le recrutement des "grosses" boîtes. Mais pour les PME qui constituent massivement le tissu économique des "pure players" du FLOSS, le problème c'est gagner des contrats.

« Une clarification des différents modèles économiques des entreprises travaillant sur l'Open Source devrait être faite auprès des DSI. Il y a différents moyens de faire vivre une société éditrice de logiciels libres tout en préservant la qualité du logiciel produit.

Il existe malheureusement trop de sociétés qui font du business de manière opportuniste sur l'open source, sans vraiment en comprendre le modèle et font du tort à toute la filière.

« Le Logiciel Libre a progressivement gagné ses lettres de noblesses par rapport aux logiciels propriétaires puis le modèle du Cloud et du SaaS est arrivé

La visibilité du LL dans ce nouveau modèle n'a plus rien à voir et la confusion grandit pour les utilisateurs.

La communauté du libre doit présenter un discours clair vis à vis du SaaS et œuvrer pour trouver quelle sera la place au LL dans ces nouveaux modèles.

« Au sujet de la préférence légale de choix de logiciel libre, elle semble justifiée car c'est une contribution au bien commun, ce que devraient encourager les financements publics (de façon générale).

Dans le même ordre d'idée, de très nombreux dispositifs de financement publics ont un biais très fort vers les logiciels propriétaires:

- les financements de dépôts de brevets sont en général majorés (CIR, PM'Up, FUI, etc...),
- l'achat de logiciel (licence) est pris en compte, mais pas la location de services type SaaS ou le support professionnel (alors que la plupart des business model d'éditeur de logiciel libre comportent une offre SaaS ou du support, mais évidemment pas de licence)

« Les contrats de support inter-ministériels sur des ensembles de logiciels libres devraient imposer à l'intégrateur une sous-contractualisation envers les mainteneurs de ses logiciels, afin de faire vivre l'écosystème durablement.

« Le questionnaire balaie à mon sens les sujets importants, notamment celui de la formation et de la pénurie de compétences qui est un des éléments clé du développement de nos entreprises.

Le marché est pour nous à ce jour évangélisé, mieux il a gagné en maturité. Certains clients exigent des solutions libres pour des raisons qui sont toutes autres que le coût.

Il reste une difficulté et une inconnue sur le rôle et le modèle des éditeurs Open Source.

Le marché plébiscite leur rôle d'éditeur au sens du contrôle de la roadmap du produit, de son marketing et de son packaging mais cela a un coût. Ce plébiscite entraîne une dérive du modèle car certains éditeurs qui

n'ont plus d'open source que leur auto-qualification marketing... Cela entraîne une confusion certaine sur le marché.

« Vous parlez d'enseignement supérieur. Mais "tout se joue avant 6 ans". Il faudrait déjà s'attaquer aux primaires, collèges et lycées et donc au profs pour que ces générations connaissent au moins l'existence d'outils.

« Les entreprises du libre sont généralement assez mauvaises en communication et marketing. Il est difficile de s'adresser à des agences de com' et de marketing, qui si elle peuvent parfois connaître le métier informatique, ne connaissent quasiment jamais le monde de l'open source.

Avoir des références, un soutien, des ressources disponibles et affectées à la com' et au marketing pourrait grandement aider les solutions open source et l'écosystème.

Brevets logiciel et neutralité du net : Ces deux sujets sont clairement les plus préoccupants pour l'avenir des technologies, l'innovation, le développement des petites structures et la croissance du mouvement du LL.

« Les nouveaux prospects prennent contact avec mon entreprise pour minimiser le coût de leur informatisation, au prétexte que le logiciel Libre est gratuit. Beaucoup sont surpris de constater que le logiciel Libre a un coût important de mise en œuvre souvent car ils ignorent le coût de mise en œuvre de logiciels privateurs.

Les ENL doivent davantage communiquer autour de leurs produits et soigner les procédures d'installation et de configuration. Il est impératif de mettre en place une vague Marketing avec les logiciels Libres, mais éduquer un marché coûte cher...

« Sur la question du rôle de la Commission européenne en matière de logiciel libre, que je connais bien pour avoir initié les politiques en la matière et les avoir suivis depuis, la situation est très contrastée. Une minorité de programmes et de personnes ont une politique pro-active favorable au libre. Une majorité reste extrêmement conservatrice et les règles de propriété des résultats et la prédominance des financements partiels continuent à jouer un rôle très négatif pour la diffusion en libres des résultats de la R&D européenne. Néanmoins, on observe une croissance de cette diffusion, mais elle est plus due à l'évolution des participants qu'à une politique volontariste.

« Le logiciel libre ne doit pas être défendu comme une fin en soi mais comme un moyen (mutualisation, optimisation financière, ...). Il ne faut pas "militer" mais faire des business plans

Les marchés publics ne sont actuellement même pas neutres mais carrément défavorables au logiciel libre : en cas de solution propriétaire pour lequel l'éditeur a décidé de conserver un droit d'exclusivité, un marché peut être lancé sans mise en concurrence préalable ! (cf arrêt du Conseil d'Etat du 2 octobre 2013 "NetCollège").

« Un enjeu qui me semble très important pour le logiciel libre est l'enjeu d'indépendance informatique (je ne parle pas de Snowden). Aujourd'hui avec les services clouds, la dépendance informatique augmente. Les risques sont grands de voir une consolidation des prestataires vers les leaders (Google, Microsoft, Apple, Oracle, etc.) qui contrôleront les outils informatiques de tous le public et de toutes les entreprises. Ceci est primordial dans la mesure où le poids de l'informatique dans le PIB mondial va aller grandissant. L'enjeu économique est significatif (où sera produite cette informatique ?). Le logiciel libre est l'arme anti-monopole ainsi que l'outil permettant au plus grand nombre de profiter des progrès offerts par l'informatique tout en offrant un respect plus important des libertés individuelles (versus par exemple les services clouds gratuits).

Il serait intéressant d'ailleurs de mesurer l'ensemble du poids des innovations Open Source, en mesurant les impacts au niveau des prestataires offrant des services autour de ces innovations et aussi les gains des utilisateurs finaux. Des eco-systems comme Linux, les CMS, ou Arduino pourraient être des exemples intéressants.